

# Sàrl à un euro: pas si simple

La journée de l'entrepreneur, aujourd'hui, y sera en partie consacrée

PAR THIERRY LABRO

La société simplifiée semble très attendue au Luxembourg, où elle sera officiellement lancée le 16 janvier. «Mais elle n'est pas adaptée pour tout le monde», tempère un des deux conseillers juridiques de la House of Entrepreneurship, Emilie Pirlot.

«Ca manquait mais nous ne savons pas encore ce que cela va donner. Et cette forme de société dite 'simplifiée' ne convient pas à tout le monde ni à tous les projets». Emilie Pirlot le répète mais les demandes d'informations se sont multipliées depuis les premiers articles sur la société à responsabilité limitée simplifiée - ou «l.l.l.» ou «sàrl à un euro». Que doit faire quelqu'un qui aurait envie de se lancer dans l'entrepreneuriat?

## «1 euro», avantages et inconvénients

La loi ajoute une forme de sàrl à ce qui existait déjà. Toutes les règles de gestion restent identiques à celles de la sàrl. Il n'est plus utile de passer devant un notaire pour les statuts. «C'est aussi, du coup, l'absence de conseil du notaire...», ajoute Mme Pirlot. Le capital social peut aller de 1 à 12.000 euros. Les associés ne peuvent être que des personnes physiques. Tous les ans, 5 % des bénéfices sont prélevés dans une réserve qui peut monter jusqu'à 12.000 euros sans limite de temps. «C'est pratique pour ceux qui n'ont pas de capital pour lancer leur entreprise mais cela ne rassure pas forcément les créanciers: en cas de dettes, ils savent qu'ils ne pourront pas se tourner vers le capital social. Et si la réserve ne grandit pas, c'est simplement que la société ne croit pas», explique le conseil juridique de la HoE. Il sera alors plus difficile de rassurer les banquiers.

## Qui va se lancer dans cette aventure?

«Si quelqu'un veut se lancer dans des travaux de rénovation d'un bâtiment pour l'utiliser, et y injecter par exemple, 30.000 euros, ce n'est



La sàrl à un euro devrait revenir à moins de 200 euros. Le registre de commerce finalise son offre à deux mois du lancement.

(PHOTO: REUTERS)

pas adapté. Le législateur visait plutôt des professions intellectuelles, par exemple», explique Mme Pirlot. Tous les métiers qui étaient enregistrés en nom propre, comme les conseillers en finance ou en économie. Probablement aussi tous ceux qui veulent exercer une activité en ligne et qui n'ont ni trop de stocks ni trop de besoin d'endroits de stockage. «On peut imaginer que ceux qui créent des applications pour smartphone, par exemple, seront aussi intéressés.» Probablement aussi certaines activités artisanales.

## Ça coûte plus qu'un euro

Cette nouvelle forme de sàrl a beaucoup fait parler d'elle pour les conditions financières moins importantes qu'elle requière. Les tarifs sont encore en train d'être élaborés au Registre du commerce mais la totalité des frais devrait rester autour de 200 euros.

## Première étape: l'autorisation d'établissement

Quelle que soit la nature de la société, il faut passer par la case «au-

torisation d'établissement», délivrée par le ministère de l'Économie, directement impliqué à la House of entrepreneurship. Qualifications, honorabilité et lieu d'établissement sont passés en revue. Il faut environ une semaine quand le dossier est bien préparé. Un refus du ministère de l'Économie peut être contesté devant le tribunal administratif.

## Deuxième étape: les statuts à la HoE

En réalité, la meilleure idée est d'aller confronter son projet à la House of entrepreneurship avant pour savoir si la sàrl simplifiée est adaptée ou pas. Là, une brochure explicative et des statuts-types seront donnés à l'entrepreneur pour qu'il puisse personnaliser cela. Avec son autorisation d'établissement, il peut donc revenir avec les statuts complétés pour demander son immatriculation.

## Troisième étape: la sécurité sociale et l'administration fiscale

Avec son immatriculation, il est nécessaire de s'affilier à la Sécurité sociale et de régler sa situa-

tion avec l'administration fiscale. Puis il faudra se lancer après avoir convaincu ses premiers clients et son banquier d'être ses premiers partenaires.

## Et ailleurs, est-ce que ça a marché?

L'exemple le plus proche est celui de la Belgique, qui a démarré très fort avant de progressivement être de moins en moins utilisé. Victime de quelques contraintes qui avaient été imaginées au départ et qui ont été assouplies depuis (mais trop tard?) comme le délai limité à cinq ans avant de basculer à une sàrl classique.

La France a elle aussi revu son statut d'autoentrepreneur, notamment pour éviter que des employeurs demandent à leurs salariés de démissionner pour devenir autoentrepreneurs et payer moins de charges.

- Aujourd'hui se déroule la **journée de l'entrepreneur**. Informations: <http://www.journees.lu/entrepreneurs-day>

- Nuyko organise une **soirée d'information sur la société l.l.l.** (18.30 - 20 h chez Autopols, Zone d'activités Bourmicht Bertrange).